



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

**AVIS PUBLIC**

**CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE  
CONSULTATION CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 197 AMENDANT  
LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

**Avis public** est donné par le soussigné, Louis Laferrière, secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches, qu'une consultation écrite portant sur le projet de règlement numéro 197 modifiant le schéma d'aménagement révisé, adoptée par la résolution numéro 2020-06-8769, lors de l'assemblée ordinaire tenue le 10 juin 2020, se tiendra comme suit :

**Date limite de réception des avis écrits :** 3 juillet 2020, à 12 heures :

**Par écrit à l'adresse suivante :**

MRC des Appalaches  
Édifice Appalaches, 2<sup>e</sup> étage  
233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, Québec, G6G 6K2

**Ou par courriel à l'adresse suivante :** [info@mrcdesappalaches.ca](mailto:info@mrcdesappalaches.ca)

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel, afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Cette mesure exceptionnelle de consultation écrite d'une durée de 15 jours a été prise conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 dans le cadre de l'urgence sanitaire dû à la COVID-19.

**Résumé du projet de règlement 197**

Le projet de règlement 197 touche exclusivement la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine et a pour effet de revoir les limites des affectations forestière et de villégiature dans le secteur de la rivière Ashberham (Rue des Sapins).

Le projet du règlement numéro 197 peut être consulté sur le site Internet de la MRC des Appalaches ([www.mrcdesappalaches.ca](http://www.mrcdesappalaches.ca))

Advenant l'entrée en vigueur de ce projet de règlement, uniquement de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine devra apporter des modifications à ses règlements d'urbanisme.

Donné à Thetford Mines,  
ce 12 juin 2020.

**LOUIS LAFERRIÈRE,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**